



**Syria**  
Archéologie, art et histoire

**83 | 2006**  
**Hommage à Henri de Contenson**

---

## L'aire funéraire de Tell Aswad (PPNB)

Danielle Stordeur, Rima Khawam, Bassam Jammous et Élise Morero

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/310>

DOI : 10.4000/syria.310

ISSN : 2076-8435

### Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 39-62

ISBN : 9782351590515

ISSN : 0039-7946

### Référence électronique

Danielle Stordeur, Rima Khawam, Bassam Jammous et Élise Morero, « L'aire funéraire de Tell Aswad (PPNB) », *Syria* [En ligne], 83 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 07 novembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/syria/310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/syria.310>

---

## L'AIRE FUNÉRAIRE DE TELL ASWAD (PPNB)

*Danielle STORDEUR et Rima KHAWAM*

*Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux*

*Archéorient - UMR 5133 (CNRS, université Lyon-II), Lyon*

*Bassam JAMMOUS*

*Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie, Damas*

*Élise MORERO*

*Maison de l'archéologie et de l'ethnologie - René Ginouvès*

*ArScAn - UMR 7041 (CNRS, universités Paris-I et X), Nanterre*

---

**Résumé** – Le site néolithique de Tell Aswad, situé à 30 km à l'est-sud-est de Damas, a été découvert et sondé par H. de Contenson en 1972 et 1973. Le site a été fouillé par une équipe franco-syrienne de 2001 à 2006. Les trois phases du PPNB (Horizon PPNB ancien, PPNB moyen, PPNB récent) ont été mises en lumière dans quatorze niveaux archéologiques. Cet article présente une aire funéraire qui se rattache sans doute au début du PPNB récent. Deux groupes de sépultures, représentant deux états successifs, réunissent plus de cinquante individus inhumés selon diverses pratiques (sépultures individuelles, plurielles, primaires, secondaires, combinées). L'état initial de cette aire a été fondé par le dépôt de quatre crânes surmodelés.

**Abstract** – Tell Aswad is a Neolithic site located 30 km East-South-East from Damascus. Discovered by H. de Contenson, the site was sounded in 1972 and 1973. Between 2001 and 2006 it was excavated by a Franco/Syrian team. Fourteen archaeological levels were discovered, representing the three phases of the PPNB (Early PPNB horizon, Middle and Late PPNB). The funeral area described here appears to be dated to the beginning of the Late PPNB. This area was used in two stages and more than 50 individuals were buried in several different types of grave (individual, collective, primary, secondary and a combination of these). The first stage begun with the deposition of four plastered skulls.

خلاصة – يقع تل أسود، وهو موقع نيوليثي (العصر الحجري الحديث)، على بعد ٣٠ كم إلى الشرق من دمشق. تم الكشف عن الموقع من قبل العالم هنري دو كونتنتسون، الذي قام بمجموعة من الأسبار في الموقع في عامي ١٩٧٢ و ١٩٧٣. وبين عامي ٢٠٠١ و ٢٠٠٦ تم التنقيب في الموقع من قبل فريق عمل فرنسي/سوري، وتم العثور على أربع عشرة سوية أثرية توضح العصر الحجري ما قبل الفخار بمراحله الثلاث (القديم، الوسيط، الحديث). يقدم هذا المقال الحيز الجنائزي الذي يعود وبدون أدنى شك إلى فترة النيوليت ما قبل الفخار ب الحديث. تم استخدام هذه المنطقة خلال فترتين متعاقبتين ضممتا مجموعتين من القبور والتي دفن فيها أكثر من خمسين فرداً في وضعيات دفن متنوعة (فردية، جماعية، أولية، ثانوية، وكلها مختلطة). تبدأ المرحلة الأولى من هذا الحيز بدفن أربع جماجم مقولبة (المطلية بطريقة تقولبها بشكل جديد).

## INTRODUCTION

Le site néolithique de Tell Aswad, situé à la lisière orientale du village de Jdeidet el-Khâss, à 30 km à l'est-sud-est de Damas, a été découvert par H. de Contenson en 1967. Deux campagnes de sondage en 1971 et 1972, effectuées sous sa direction, n'ont pas débouché sur une fouille, du fait de la guerre de 1973. Presque 30 ans plus tard, en 2000, l'une de nous <sup>1</sup> a consulté H. de Contenson sur une éventuelle reprise du site, plusieurs chercheurs estimant qu'il était nécessaire de l'explorer plus largement et d'éclaircir l'appartenance chronoculturelle de ses niveaux les plus anciens. Le souvenir de cette entrevue restera un moment fort. La chaleur de l'accueil, la confiance accordée malgré le risque que ce retour faisait peser sur des interprétations largement admises, les encouragements restent pour nous tous l'exemple même de l'ouverture d'esprit, du sens de la relativité des acquis scientifiques et de la courtoisie qui caractérisent notre collègue. Toute l'équipe de Tell Aswad, qui le lui avait témoigné déjà lors de sa visite du site en 2002, a un très grand plaisir à lui manifester son affection à travers cet article que quatre porte-parole signent pour elle.

Tell Aswad a donc été fouillé par une équipe franco-syrienne de 2001 à 2006 <sup>2</sup>. Des découvertes majeures ont été faites pour l'ensemble de la séquence stratigraphique, qui illustre les trois phases du PPNB (Horizon PPNB ancien, PPNB moyen, PPNB récent). Nous ne présenterons ici qu'un document qui se rattache sans doute au début du PPNB récent <sup>3</sup>. Nous l'avons choisi car il s'agit d'une attestation qui reste rare dans le contexte néolithique, celle d'un regroupement de plus de cinquante individus dans une aire qui leur est consacrée. Plus rare encore, l'une des tombes de cette aire funéraire recelait quatre crânes surmodelés.

### L'AIRE FUNÉRAIRE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### *Un changement radical dans les pratiques funéraires*

Dans tous les niveaux qui se superposent depuis le sol vierge jusqu'à celui, tardif, de l'aire funéraire, les morts sont inhumés dans les maisons ou dans leur environnement immédiat <sup>4</sup>. Nous ne décrivons pas ici ces sépultures attribuables à l'horizon PPNB ancien et au PPNB moyen. Les rappeler vise seulement à mettre en lumière le fait que l'aire funéraire représente un changement radical dans les habitudes du site. Les défunts ne reposent plus dans leur environnement intime, celui peut-être de la cellule familiale : ils sont regroupés dans un espace commun. Nous nous demanderons au terme de cet article à quelle entité de la collectivité pourrait faire référence cette « socialisation » nouvelle.

#### *Une aire funéraire en marge du village*

Peut-on déjà situer l'aire funéraire par rapport aux habitations ? Étant donné que la zone sur laquelle se concentrent nos fouilles depuis 2002 (1 000 m<sup>2</sup>) se développe sur l'extrémité orientale de la partie émergente du tell, nous nous sommes demandé si l'aire se trouvait réellement en marge de la zone construite. Guidés par des observations d'ordre stratigraphique et spatial, nous avons pu nous en assurer en 2005, grâce à l'intervention de la géoarchéologie <sup>5</sup>. Comment s'est faite cette démonstration ?

1. D. Stordeur, co-directeur de la fouille de Tell Aswad avec B. Jammous, dans le cadre de la Mission El-Kowm-Mureybet du ministère des Affaires étrangères (France) et dans celui des fouilles de la Direction Générale des Antiquités et des Musées (ministère de la Culture, Syrie).

2. STORDEUR 2003a et STORDEUR *et alii*, sous presse.

3. Les datations et les marqueurs culturels sont trop imprécis pour que l'on puisse affirmer qu'il s'agit bien du PPNB récent plutôt que, par exemple, de la fin du PPNB moyen.

4. STORDEUR & KHAWAM, en préparation.

5. C'est en effet grâce aux observations de terrain de J.-E. Brochier (Chercheur CNRS, ESEP, Université Aix-Marseille), que nous remercions ici, que ces interprétations ont été éclaircies. Des analyses en laboratoire sont attendues pour leur donner une dernière confirmation.

À partir de la septième occupation du site, les niveaux comportant des vestiges architecturaux sont systématiquement séparés par des couches où ne figure aucune trace de bâti. Cette alternance se répète neuf fois au moins. On a pu démontrer que les niveaux où s'organisent, jusqu'aux limites orientales de la fouille, des constructions cohérentes (B7, B5, B3, B1 et B-1) dénotent une extension maximale du village. Au contraire, les niveaux « inter-architecturaux » (B6, B4, B2, B0) correspondent à une restriction, vers l'intérieur, de la zone construite, et à une fréquentation de sa périphérie<sup>6</sup>. Dans ces marges, se décèlent des traces d'activités révélatrices de la vie quotidienne du village. Ainsi de vastes dépressions, parfois creusées dans des ruines anciennes, parfois logées à l'intérieur d'une maison en ruine, sont remplies de restes végétaux carbonisés et décomposés (fumier) qui signalent le parcage des bêtes. On y trouve également des témoins d'activités artisanales (cuisson de figurines).

L'aire funéraire se trouve dans la situation des témoins que nous venons de décrire. Elle est comprise entre deux niveaux d'extension de la zone construite. Le plus récent la recouvre de ses ruines (B-1). C'est sur les couches de démolition du plus ancien (B1) qu'elle se pose et c'est dans son épaisseur que ses fosses les plus anciennes se creusent (**fig. 1**). Cet espace consacré aux morts (du niveau B0) est donc bien situé à la marge de l'implantation villageoise<sup>7</sup>.

### *Étendue, limites, états successifs de l'aire funéraire*

Les niveaux récents du site ont été endommagés par des remaniements de grande amplitude. Des fosses (Néolithique Ancien de Byblos) pouvant atteindre plusieurs mètres de diamètre et de profondeur nous ont privés d'une partie de l'aire funéraire. À ce jour nous l'avons repérée sur 200 m<sup>2</sup> (**fig. 1**). Une cinquantaine d'individus s'y répartissent entre deux états (I et II). Ils ont été inhumés dans des sépultures de types variés (plurielles ou simples, en inhumations primaires ou secondaires), de niveau d'élaboration inégal, et ils ont subi des traitements diversifiés. Mais la gestion de ce lieu dévolu aux morts, dès sa préparation même, obéit à des règles. À partir d'une première analyse de caractères, nous tenterons ici de dégager la variété et l'évolution des pratiques tout comme les constantes qui se dégagent. Sur cette base, nous proposerons un essai, tout à fait préliminaire<sup>8</sup>, d'interprétation globale de cet ensemble.

### **PRÉPARATION DES LIEUX ET ACTE FONDATEUR**

Le futur espace sépulcral est isolé et préparé avec soin. Son emplacement est légèrement creusé dans les décombres d'anciennes constructions (niveau B1) et dans les aires extérieures qui les séparaient. Un sol est ensuite aménagé, enduit d'une préparation fine composée d'argile et d'une substance blanche<sup>9</sup>. Cet enduit, compact et épais dans la zone centrale de l'aire, perd sa cohérence en périphérie. Par endroits se détectent de fins litages, interprétés comme des réfections. On constate donc là un geste qui distingue l'aire par rapport à ce qui l'entoure, qu'on marque en lui donnant une coloration blanche, et qu'on tient à entretenir.

6. Comme on peut d'ailleurs le voir dans les villages actuels de la région où, sur et entre des ruines, les déchets sont déversés, mais les bergers gardent également souvent le bétail. Cette observation a été à l'origine de l'hypothèse qui n'a été vérifiée que plus tard.

7. Nous préférons pour le moment ne pas employer le terme de cimetière, tout en sachant que son utilisation ne serait pas illégitime. Nous avons bien ici un « dortoir des morts » avec, pour la première fois dans le site, un regroupement des défunts tout à fait explicite.

8. L'étude anthropologique de Tell Aswad est en cours. Elle fait l'objet d'une thèse que poursuit Rima Khawam, cosignataire de cet article. Tout ce qui sera avancé ici est donc préliminaire.

9. Nous ne pouvons pour le moment affirmer qu'il s'agit de chaux, les analyses étant en cours. La « *huwara* » est couramment utilisée en Syrie et donne le même aspect blanc alors qu'il s'agit simplement de craie réduite en poudre et délayée dans de l'eau.

On peut avancer que l'acte fondateur de l'aire est le dépôt de quatre crânes surmodelés placés dans une dépression peu profonde. Ils inaugurent en même temps une sépulture collective (671) qui occupera une position privilégiée tout au long du fonctionnement de cet espace. À notre connaissance, cette sépulture est la seule dont l'utilisation se perpétue, par l'inhumation continue de nouveaux individus, à travers les deux états que nous avons mis en lumière. Son statut justifie que nous la décrivions en premier. Nous aborderons ensuite les deux états successifs.

### *La sépulture collective 671*

Cette sépulture se présente au départ comme une dépression peu profonde. L'enduit blanc qui la tapisse remonte contre le muret qui l'entoure, mais sa connexion avec l'enduit général de l'aire n'est plus visible, on ignore donc s'il s'en distinguait vraiment. Cette sépulture collective compte au moins dix individus. Nous les décrivons ici en suivant l'ordre successif de leur inhumation.

#### *Les crânes surmodelés*

Ils ont été déposés en premier contre la paroi sud du petit muret périphérique (**fig. 2 : 1 et 2**). Le reste de l'espace est vacant (2 m/1,5 m environ). Il sera comblé, mais le temps de latence entre le dépôt fondateur des crânes et celui des premières inhumations qui lui succèdent est impossible à évaluer. Les crânes forment deux groupes de deux, séparés par un espace vide. D'est en ouest, CS1 et CS2 sont collés l'un à l'autre, il en va de même de CS3 et CS4. Il n'est pas exclu que le dépôt des deux paires ait été successif.

*CS1.* Ce crâne est complet, avec sa mandibule et ses dents. Il est posé sur sa base, face vers le nord-est. L'enduit est beige clair, épais de 0,5 cm en moyenne, composé peut-être d'un mélange de terre et de chaux. Les premières traces sont décelables au niveau de l'arcade sourcilière. On le retrouve, plus épais, vers les tempes et on le suit jusqu'au pariétal. Il comble les orbites. Un nez a été modelé. Parfaitement conservé, il est fin, court, très régulier (L : 3,5 cm ; l. à la base : 2,5 cm ; H à la base : 1 cm).

*CS2.* Il s'agit d'un grand crâne, complet, avec mandibule et dents, posé sur sa base, la face vers l'est (**fig. 2 : 5**). L'enduit couvre les arcades sourcilières et va jusqu'à la base du menton. Il s'étend jusqu'aux tempes et comprend les oreilles. Il est composé de quatre couches : terre, enduit blanc et deux couches de peinture rouge, et atteint 0,6 cm d'épaisseur vers les oreilles alors qu'il est très fin vers la bouche. Le visage massif, presque rectangulaire, montre des traits accusés, avec des sourcils bien marqués et des yeux en creux. Ceux-ci sont ovales (3/1,5 cm) avec une fente horizontale rehaussée d'un trait noir de charbon au milieu. Cette fente indique la jonction entre les paupières et donc la volonté de montrer un visage aux yeux fermés. Les pommettes sont saillantes. Le nez est fort, droit, long, au point de surplomber les dents supérieures (L : 6,5 cm ; l. à la base : 1,5 cm ; H à la base : 1,9 cm). On ne voit pas le modelage des lèvres, à cause d'une cassure du modelage laissant apparaître la dentition naturelle, très régulière. Enfin, les oreilles ont été modelées : une seule, petite et pointue, est conservée (3,5/1,5 cm). L'ensemble donne une impression de puissance qui évoque un personnage masculin, mais seules les analyses d'ADN permettront de confirmer ou non cette appréciation.

*CS3.* Plus petit que tous les autres, ce crâne est posé sur sa base, face vers le nord. Les traits forment un visage totalement différent de celui que nous venons de décrire (**fig. 2 : 6**). Ils sont réguliers, fins et délicats. Très bien conservé<sup>10</sup>, quoique écrasé au niveau des pariétaux, il est complet comme tous les autres (avec mandibule et dents). L'enduit blanc qui le recouvre sur 0,3 cm d'épaisseur est déposé directement sur l'os. Il recouvre toute la face à partir des arcades sourcilières, y compris le menton et les temporaux où sont modelées les deux oreilles. À l'arrière, il recouvre le foramen occipital.

10. Et remarquablement nettoyé par D. Naameh du Service de restauration du Musée national de Damas, que nous remercions ici.

Du colorant rouge apparaît sous forme de nappe légère sur la joue gauche et de petites incrustations rondes le long du bas de la joue droite. On voit encore le début de modelage du nez, malheureusement cassé (trouvé collé contre le crâne CS4 lors de la restauration). Les orbites sont comblées et les yeux, ovales (3,4/1,9 cm), sont légèrement exorbités. Une fente horizontale les divise en deux, donnant à ce visage aux yeux fermés une apparence endormie. Les pommettes, juste sous les yeux, sont saillantes. La bouche (3 cm de large) petite, fine, légèrement en relief, a été soigneusement modelée, une fente horizontale séparant les lèvres. L'enduit a recouvert les dents quand elles sont présentes, et comblé les alvéoles lorsqu'elles sont tombées. Le menton, très minutieusement modelé lui aussi, en ovale un peu pointu, se dégage à partir de deux petites fossettes latérales. Le creux du menton, sous la bouche, est marqué. Enfin la seule oreille conservée entière est petite, bien plaquée, très réaliste (3,2/2 cm). L'ensemble de ces traits produit un visage en ovale régulier, d'une grande douceur.

CS4. Ce crâne, lui aussi complet avec mandibule, repose sur sa base, face à l'est. Il a été trouvé très endommagé. L'enduit de chaux (?) est directement posé sur l'os à partir des arcades sourcilières et il couvre la face. Il y a des lacunes au niveau des arcades zygomatiques et sur le bas de la mandibule, faisant apparaître les dents. On distingue le départ des oreilles. En arrière, l'enduit se poursuit vers l'occipital ; la mandibule, partiellement déchaussée, laisse apparaître à sa base le comblement de l'intérieur de la cavité crânienne, qui est fait d'un mélange de terre et de chaux (?). On a distingué deux natures d'enduit. Le plus grenu comble les creux (nez, orbites) alors qu'un enduit plus fin et lissé recouvre les surfaces. Enfin, deux zones présentent des traces de couleur rouge pâle : le bas de la joue droite et la zone de l'œil droit. L'iris est rehaussé par de la peinture rouge plus intense.

#### *L'adulte 671-1*

Un adulte (671-1) est déposé au même niveau que les crânes surmodelés, mais l'extrémité proximale de son tibia gauche repose sur le pariétal de CS1. L'inhumation est primaire, le crâne a été prélevé. Le corps est orienté est-ouest, posé sur le côté gauche, fléchi, membres supérieurs repliés et ramenés au niveau du thorax, membres inférieurs fléchis, croisés l'un sur l'autre. Les connexions anatomiques sont bien préservées. Une couverture en fibres végétales est détectée au niveau du thorax et se prolonge sur le crâne surmodelé CS1.

#### *Les « individus » 671-2, 3 et 4 (deux ou trois adultes)*

Un squelette incomplet (671-2) se réduit à un amas d'os, dont certains sont restés en connexion. Il n'était donc pas totalement décomposé lors de sa réduction. Il se concentre dans un petit espace compris entre les crânes surmodelés et l'adulte 671-1. Il a été posé sur les membres inférieurs de cet individu, donc après lui. Un *cranium* (671-3) est placé entre les crânes surmodelés CS2 et CS3, mais son dépôt leur est postérieur, car il est posé sur une partie de l'adulte 671-2. Un peu plus à l'est, et surélevé par une épaisseur de terre, l'individu 671-4 ne figure que par sa colonne vertébrale incomplète, en connexion anatomique orientée est-ouest, quelques côtes et un humérus gauche. Un récipient en terre a été posé près de ces restes. Il est encore difficile de trancher à propos de cet « amas » quelque peu confus : on peut seulement dire qu'il réunit au moins deux individus (671-2 et 671-4) signalés par deux humérus gauches<sup>11</sup>. Mais ils étaient peut-être trois (avec 671-3), car le crâne isolé peut aussi bien appartenir à l'un d'entre eux qu'à quelqu'un d'autre.

11. Nous remercions H. Duday qui a pu voir certains des squelettes de l'aire, et qui nous a fait bénéficier de plusieurs observations importantes, attirant notamment notre attention sur ce détail révélateur.

### *L'enfant 671-5*

Un enfant d'environ un an, complet, en inhumation primaire, repose sur les crânes surmodelés CS3 et CS4, dont il est séparé par une épaisseur de terre. Il est orienté est-ouest et posé sur son côté gauche, membres fléchis. Sa tête a basculé vers l'arrière en restant en connexion avec les vertèbres. Il est difficile à situer précisément dans la chronologie des dépôts.

### *L'adolescent 671-6*

Un adolescent d'environ 10-15 ans, en dépôt primaire, est le dernier individu enterré dans la sépulture 671 (**fig. 2 : 3**). Une préparation précède son inhumation, sous forme d'un sol argileux qui l'isole des autres restes. Orienté est-ouest, il repose sur son côté gauche. Les membres supérieurs sont en semi-flexion. La main gauche est posée sur sa face palmaire, en avant du thorax. La main droite, à moitié fermée, se trouve au niveau du crâne, phalanges sous la mandibule. Les membres inférieurs sont fléchis, croisés droite sur gauche. Les connexions anatomiques sont conservées. Un effet de compression affecte la cage thoracique, le coxal droit et le crâne. Sur ce dernier, une cassure et un enfoncement du pariétal gauche correspondent à la zone où il repose. La tête a été surélevée par un épaissement localisé ou par un rebord du sol argileux, auquel s'ajoute un « coussin funéraire » végétal dont les vestiges sont nets. Cet adolescent était paré d'un collier de 34 perles en pierre, retrouvées en place, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> cervicale (**fig. 2 : 4**). Il s'agit de 33 rondelles blanches, sans doute en calcaire et d'une perle tubulaire, très usée et cassée, en pierre verte <sup>12</sup>.

Le fait que cet individu ait été isolé des autres par une épaisseur d'argile incite à attribuer son inhumation au deuxième état de l'aire. Une autre observation renforce cette interprétation. Le défunt est en effet recouvert par un sédiment noir, très riche en restes brûlés, typique de cette phase (cf. *infra*). On y trouve notamment une concentration de pistaches qui, selon G. Willcox, pourrait correspondre à une offrande.

Dans son dernier état (II), la sépulture 671 apparaissait comme un tertre <sup>13</sup> ovale, peu élevé et entouré par un muret de terre et de blocs de basalte (**fig. 1 et fig. 2 : 3**).

### L'AIRE FUNÉRAIRE : ÉTAT INITIAL I

Selon une estimation préliminaire, l'état initial de l'aire regroupe au moins 20 individus, dans quatre sépultures en plus de celle que nous venons de décrire (**fig. 1 : 1**). Toutes ont été creusées dans l'enduit blanc étendu sur le sol.

### *Sépulture collective St. 544 (fig. 3 : 5, 6, 8)*

Accolée contre la paroi nord de la structure contenant les crânes surmodelés, cette grande sépulture réunit sept individus (NMI), déposés dans une grande fosse ovale assez profonde (50 cm), d'axe est-ouest (**fig. 3 : 5**). Trois d'entre eux, adultes (544-1, 2, 3), sont en dépôt primaire. Trois adultes et un immature sont représentés par des os dispersés à l'est et au sud.

Les deux adultes 544-1 et 2 sont orientés est-ouest, suivant le grand axe de la fosse, crâne séparé. Un coquillage est associé à l'un des crânes (vers le zygomatique gauche), alors qu'une pendeloque en pierre en forme de crochet est isolée, vers le sud (**fig. 3 : 8**). Des nappes de roseaux accolés et enduits

12. Ces informations nous ont été transmises par H. Alarashi que nous remercions (thèse en cours sur la parure en Syrie au PPN). L'identification des matières est en cours.

13. Le terme de « tertre funéraire » est souvent réservé en archéologie à de grandes structures. Nous l'avons malgré tout adopté en prenant au pied de la lettre la définition du Petit Robert : « élévation de terre recouvrant une sépulture ».

de chaux (?) les recouvrent en partie et remontent sur les bords ouest et nord de la fosse (**fig. 3 : 6**). Le même dispositif se retrouve entre les deux corps, les individualisant nettement.

L'adulte 1 est posé sur son côté gauche, membres inférieurs fléchis (**fig. 3 : 5** en bas). La cage thoracique apparaît en 3/4 latéral droit. La colonne vertébrale (L5 à C5) a légèrement basculé sur les côtes gauches. Dans l'ensemble, les connexions sont bien préservées mais les membres supérieurs, la *scapula* et la clavicule droites n'ont pas été retrouvés. C'est sans doute dû à une perturbation secondaire, par ailleurs attestée par l'existence des os isolés. L'adulte 2 est allongé sur le ventre (position inhabituelle, unique pour le moment), contre le bord nord de la fosse qui le maintient, membres supérieurs repliés sous la cage thoracique (**fig. 3 : 5** en haut). Des clavicules au bassin, un effet de compression est visible. Cet individu a été maintenu très serré sur les côtés, par des éléments indépendants de la couverture de roseaux, qui d'ailleurs ne l'entoure pas. Les membres inférieurs ont une position particulière, membre gauche détendu, remontant contre le bord ouest de la fosse, membre droit hyper-fléchi, pied au niveau du bassin. Les deux crânes sont déposés sur leur base, à droite de chacun des individus. La fragmentation (au niveau des sutures surtout) et l'affaissement ont modifié leur position initiale. Les deux mandibules ont été retrouvées emboîtées l'une dans l'autre à côté du crâne de l'adulte 1 (**fig. 3 : 6**).

Sur le terrain, une première estimation du sexe a été effectuée sur les coxaux. La méthode morphométrique<sup>14</sup> a permis d'estimer que l'individu 2 a des caractères fortement masculins et l'individu 1 une forme féminine. Les méthodes morphoscopique et probabiliste permettront de vérifier ce diagnostic. Du fait de sa position, il est vraisemblable que l'individu 1 a été inhumé avant l'individu 2. Mais ils n'étaient pas les premiers. Les ossements dispersés de trois adultes et d'un immature déjà présents ont été réduits pour leur ménager de la place.

Au-dessus de cet ensemble, séparée par les lits de roseaux et une fine préparation blanche, une dernière inhumation primaire a eu lieu (544-3). Il s'agit d'un adulte posé sur son côté gauche, en position semi-fléchie, le tronc et les membres inférieurs formant un angle de 90°. Les membres supérieurs sont hyper-fléchis, les mains jointes se posent au niveau de la tête, à proximité immédiate de la mandibule laissée sur place alors que le crâne a été prélevé. L'*axis* et la troisième cervicale ont été trouvés en un bloc isolé à l'arrière de la *scapula* droite mais l'*atlas* est absente. Un effet de paroi est détecté au niveau du dos où l'on retrouve une ligne droite que la colonne vertébrale longe, indiquant la limite de la fosse. Les articulations anatomiques sont en général préservées, mais des mouvements se sont produits, surtout vers le bas du corps<sup>15</sup>.

Cette sépulture se distingue par sa grandeur et l'ampleur de la gestion des inhumés sur un temps relativement long. On constate que plusieurs épisodes de comblement et plusieurs épisodes de recusement s'y sont succédé. Détectés au niveau du colmatage, nettement perturbé, ils correspondent à la succession des inhumations et à la manipulation des crânes. Il semble que nous ayons là une image assez claire d'un caveau conçu, dès le départ, pour durer et réunir plusieurs individus.

### *Sépulture collective St. 519 (fig. 3 : 1, 2)*

Cette sépulture en fosse est rectangulaire. Elle réunit deux adultes inhumés successivement. Pour permettre l'inhumation de l'individu 519-1, l'individu 519-2 a été réduit au fond et à une extrémité de la fosse. Le sol a été aménagé avec un lit de roseaux enduit de blanc (voir St. 544). Il se trouve sous les deux sujets (**fig. 3 : 1**).

L'adulte 519-2 a subi une réduction relativement structurée sur le plan anatomique, depuis le haut jusqu'en bas du corps. Certaines vertèbres lombaires et certaines vertèbres thoraciques sont restées en relation anatomique. Le crâne a été prélevé, mais on a retrouvé la mandibule et même la première

14. BRUZEK 2002.

15. On n'exclut pas la présence d'un espace vide secondaire : DUDAY *et alii* 1990 : « Certains os déjà disjoints par la lyse des contentions peuvent alors glisser dans une cavité préexistante mais jusqu'alors inaccessible, ou même entièrement "néoformée", donnant des images paradoxales qu'il est parfois difficile d'interpréter. »

vertèbre cervicale (*atlas*), ce qui signifie que l'intervalle était suffisant pour que l'articulation atlanto-occipitale soit disloquée. Un petit tas de basalte, une molette et une figurine animale cassée sont associés à ces restes.

L'adulte 519-1 (**fig. 3 : 1**) est allongé sur le côté gauche. Orienté est-ouest, il apparaît de 3/4 antéro-latéral droit. Le crâne (avec sa mandibule et les premières vertèbres cervicales, *atlas* et *axis*) a été prélevé. Les membres sont repliés. Les membres supérieurs sont en avant du thorax, mains jointes. Les connexions anatomiques des articulations labiles sont conservées. Vers la ceinture scapulaire, les articulations sont plus lâches, à cause du vide créé par le prélèvement intentionnel du crâne et surtout par le colmatage différé<sup>16</sup>. Ainsi on observe un déplacement des C3, C4 et C5 de 100° vers l'arrière de la colonne. Une couverture végétale été posée sur le corps (**fig. 3 : 2**), comme l'indiquent des lignes parallèles, longitudinales et peu épaisses de phytholythes de roseaux<sup>17</sup> qui se superposent au squelette. Enfin, trois murex percés sont posés au niveau des mains.

### ***Une sépulture individuelle primaire trop étroite : St. 555 (fig. 3 : 7)***

Inhumé dans une fosse très étroite et profonde, un adulte en position fléchie repose sur le côté gauche, orienté sud-est/nord-ouest, la tête au sud-est. L'état de conservation de cette sépulture souffre de concrétions de gypse qui altèrent les surfaces articulaires tout en maintenant les connexions. Les membres supérieurs ont une position inhabituelle par rapport aux autres squelettes de l'aire. Le membre droit, en hyper-flexion, est parallèle au thorax. Le membre gauche, en semi-flexion, est appuyé au bord de la fosse. Les os des mains sont tous déplacés. Les phalanges de la main droite se retrouvent à l'affleurement de la fosse et, plus bas, à l'arrière des *scapula*. La main gauche a glissé en bloc le long de l'avant-bras : elle est collée sur le visage, mais les os du carpe sont dispersés au fond de la fosse. Les membres inférieurs sont fléchis parallèlement et ramenés au-dessus du thorax. Le membre inférieur gauche, surélevé, est contré au niveau du genou par la paroi sud de la fosse ; sa *patella* se retrouve posée à l'horizontale sur le bord de celle-ci. Les pieds sont superposés droite sur gauche. Le crâne, écrasé, est posé sur sa base au-dessus de l'épaule gauche. Il a gardé ses connexions avec la mandibule et les deux premières vertèbres cervicales. La dent de l'*axis* a pivoté vers l'arrière et n'est plus connectée à la fossette, ce qui indique un mouvement de torsion forcé, imposé au cou. Fragilisant la cohésion des vertèbres, cette torsion a causé la déconnexion des articulations et le déplacement du crâne lors de la décomposition du corps. Ceci implique un manque de colmatage et un tassement des sédiments, conditions qui expliquent également le déplacement de la main gauche en bloc. On pense éventuellement à un vêtement qui, une fois disparu, aurait autorisé ce mouvement. À l'appui de cette interprétation, on relève la présence d'une fine pellicule blanche de nature végétale (phytholythes) sur l'ensemble du squelette, surtout sur le crâne. Devant de tels restes, on pense en général au linceul : plusieurs documents du site nous poussent actuellement à envisager aussi que les morts aient été vêtus.

Cette fosse était sans doute trop petite pour accueillir le cadavre sans le forcer. Il semble que l'agencement d'une grande partie des restes s'explique par cette contrainte (**fig. 3 : 7**).

### ***La sépulture 559 : un témoin de violence ? (fig. 3 : 3, 4)***

Cette sépulture se compose de deux individus : un adulte (559-1) et un immature. Celui-ci, dont il ne reste que le crâne et un humérus, associés à de la faune, est posé sur une couche blanche qui a été étendue sur une partie des ossements de l'adulte.

16. Ces mouvements n'ont évidemment été possibles que parce que ces espaces vides, intérieurs au volume originel du corps, ont eu une réalité effective ; leur colmatage par la terre, qui empêche tout déplacement ultérieur, n'a donc pas immédiatement suivi la disparition des chairs (DUDAY 2005, p. 185).

17. Le site de Tell Aswad est riche en restes végétaux silicifiés (phytholythes) qui se présentent sous formes de pellicules blanches qui gardent encore parfois la morphologie du végétal d'origine. Il s'agit le plus souvent de roseaux (G. Willcox).

L'adulte 559-1, en dépôt primaire, est orienté nord-est/sud-ouest, couché sur le côté gauche, membres fléchis repliés du même côté. Son crâne (**fig. 3 : 3**) a été prélevé avec l'*atlas*, mais la mandibule subsiste. Cette intervention a probablement perturbé une partie de la ceinture scapulaire. Une pointe en silex (de flèche ou de poignard) a été retrouvée en place, présentant une petite cassure à chacune de ses extrémités. Elle est située sous la première côte gauche et sur les suivantes, orientée en direction des vertèbres (**fig. 3 : 4**). L'arme n'a pas laissé de traces visibles sur ces os, mais, malgré un mouvement de rotation de la cage thoracique pendant la décomposition, cette pointe ne peut être intrusive. Si sa présence n'est pas due au hasard, il est imprudent de trancher pourtant entre deux possibilités. Est-elle là, *in situ*, du fait qu'elle a été la cause de la mort de l'individu ? Ou a-t-elle été déposée là volontairement ? Même si la première possibilité paraît bien plus vraisemblable du fait de la position de l'arme, rien ne doit être affirmé pour le moment.

## L'aire funéraire : état II

Une épaisse couche de terre, prélevée dans des ruines, est rapportée sur l'aire. Dans sa masse sont creusées, plus ou moins profondément, plusieurs sépultures. Une nouvelle organisation s'établit alors autour de la sépulture 671 (aux crânes surmodelés) qui s'agrandit vers le sud-ouest. Rappelons que c'est à cet état qu'appartient le tertre noir cerné d'un muret de petits blocs en basalte qui marque son emplacement en émergeant de l'aire (**fig. 1 : 2**). Ce tertre protégeait (cf. *supra*) le dernier individu qui y était inhumé, un adolescent (671-6) paré d'un collier (**fig. 2 : 3, 4**).

L'aire s'étend alors vers l'est et vers l'ouest. Son amplitude atteint (selon les résultats de la fouille de 2005) 20 m est-ouest et 10 m nord-sud (**fig. 1 : 2, 3**). Mais cette extension n'est pas immédiate. On décèle en effet un premier groupe de sépultures qui restent proches de la sépulture 671 et sont à la fois creusées dans la masse de terre à bâtir rapportée et recouvertes par le même type de matériau. Puis d'autres sépultures, parfois plus éloignées, sont systématiquement comblées et recouvertes par du sédiment brûlé.

### *Les sépultures englobées dans la masse de terre à bâtir rapportée*

#### *La sépulture individuelle primaire 674 (fig. 4 : 1)*

Cette sépulture, proche de la sépulture 671, contient un adolescent intact (674-1), placé dans une fosse et orienté est-ouest. Il est posé sur le côté gauche et apparaît en 3/4 latéral droit. Le crâne n'a pas été prélevé. Il se trouve en parfaite connexion anatomique. Les membres supérieurs sont fléchis au niveau du thorax, les mains sont jointes devant le visage. Les membres inférieurs sont superposés. Comme la masse dans laquelle est creusée cette fosse, son remplissage et sa couverture sont jaunes, homogènes, compacts et argileux.

#### *La sépulture secondaire partielle 676*

Dans une fosse proche de la sépulture 674, une superposition d'os longs (mâtures) comprend des os de membres supérieurs et des phalanges en désordre, associés à un poignard en silex et une figurine animale en terre.

#### *La sépulture individuelle primaire 534*

L'individu 534-1, adulte, a été déposé dans une fosse, probablement sur le dos. Il s'agit vraisemblablement d'un dépôt primaire, mais l'ensemble, endommagé par une intrusion, est difficile à interpréter. On ne retrouve que le thorax, réduit à quinze vertèbres articulées, y compris l'*atlas*, et une partie du membre supérieur droit. La disposition des cervicales semble liée au prélèvement du crâne

décharné. En effet, les trois premières cervicales, en connexion, penchent à droite. Il y a un décalage entre *atlas* et *axis*, la dent de l'*axis* étant maintenue mais non conforme. L'humérus est dans une position forcée, perpendiculaire à la colonne vertébrale et sous elle. La main droite, contre la moitié distale de l'humérus, est en connexion anatomique jusqu'à la première rangée des carpiens. Les deux clavicules sont déplacées, leurs connexions avec le sternum sont lâches.

#### *La sépulture collective 509 (fig. 4 : 5, 6)*

Dans une fosse peu profonde et étroite, sont réunis un jeune adulte en inhumation primaire (509-1), un crâne d'immature (509-2) et des os longs immatures en situation secondaire.

Le jeune adulte 509-1 est inhumé sur une vannerie de technique spiralée, ronde, plate et enduite d'argile (fig. 4 : 5, 6). Le corps, entièrement recouvert de roseaux, est orienté est-ouest, posé sur le côté gauche. Les membres sont repliés et ramenés au niveau du thorax, membres inférieurs en hyperflexion. Les articulations sont en relation anatomique quasi systématique. Le crâne a été prélevé, mais la mandibule et les deux premières cervicales sont présentes. Elles sont probablement tombées lors de la récupération du crâne, la mandibule se retrouvant au niveau du coude droit, l'*atlas* juste en dessous. L'*axis* se retrouve au niveau de la 6<sup>e</sup> cervicale, en position oblique. La décomposition devait donc être assez avancée pour que l'*atlas* se libère de son articulation atlanto-occipitale. Enfin, un cauris a été déposé au niveau du pied droit.

En dehors de la vannerie, un *cranium* immature (individu 509-2) est posé sur sa base, vers le bassin de l'individu 509-1 et deux os longs d'immatures se superposent au-dessus de son genou gauche. Enfin, contre la fosse, déposées postérieurement à l'inhumation, trois vertèbres de gazelle, une écaille de tortue et une pointe de flèche cassée pourraient constituer un dépôt funéraire.

#### *La sépulture plurielle 500*

Plus ancienne que la sépulture 674, qui la recouvre partiellement, cette fosse profonde, enduite d'argile, comporte un adulte bien représenté (500-1) ainsi qu'un adulte et un enfant dont il ne reste que quelques os. On ignore s'ils ont été inhumés en même temps ou successivement. L'adulte 500-1 est acéphale, en connexion anatomique partielle, beaucoup d'os étant dispersés. Cette perturbation est due à une action anthropique (notamment le prélèvement du crâne). Le sol a été enduit d'argile, comme le montrent des lambeaux situés sous les côtes, en connexion anatomique. Des os d'animaux ainsi qu'une figurine, une perle et quelques blocs de basalte se concentrent sur un petit amas de cendres indurées proche du corps. Le remplissage et la couche qui couvre cette sépulture sont chargés en éléments brûlés.

Les cinq sépultures que nous venons de décrire sont proches de la sépulture aux crânes surmodelés. Les trois premières (674, 676, 534) ont en commun de ne présenter aucun élément brûlé dans leur remplissage. La sépulture 500 comporte des éléments brûlés dispersés dans son remplissage, alors qu'il reste des doutes à propos de la sépulture 509. Mais aucune de ces cinq sépultures n'est nettement recouverte par des litages cendreux et charbonneux. En revanche, celles que nous allons décrire à présent en comportent toutes.

#### *Les sépultures recouvertes de sédiment brûlé*

##### *La sépulture plurielle 672 (fig. 4 : 4)*

Cette sépulture, accolée au sud-est de l'ensemble 671, est tronquée à l'ouest par une intrusion tardive. Aucune fosse n'a été vue, mais le caractère des connexions et l'agencement des restes suggèrent l'existence d'une limite dont on ignore la nature, mais qui pourrait être en matériel périssable (des exemples de lincaux partiellement conservés ont été retrouvés dans l'aire). Elle compte neuf individus.

À la base, une inhumation primaire associe un adulte et un immature. Séparés de ces restes par un enduit blanc, sept *cranium* (cinq adultes et deux immatures) sont ensuite déposés.

*L'inhumation primaire.* L'adulte (672-1), acéphale, est inclus dans une couche noire (cendres indurées, charbon, blocs de basalte). Il est orienté est-ouest, posé sur son côté gauche. Les articulations sont bien préservées. Les membres sont repliés en avant du thorax, membres inférieurs en hyper-flexion. Posé sur le dos, légèrement au-dessus de ses genoux, les membres fléchis, le sujet immature (672-2) est orienté est-ouest. Son crâne est écrasé. Les deux dépôts semblent avoir été simultanés.

*Les inhumations secondaires.* À l'est du sujet 672-2, un *cranium* d'enfant a sans doute été basculé par une perturbation (fosse tardive). Les autres *cranium* s'organisent autour et sur l'adulte 672-1. Sur son thorax sont posés les *cranium* de deux adultes. Sur ses pieds se pose celui d'un immature, avec une figurine animale en terre cassée. Vers les pieds, mais à l'extérieur de la limite diffuse que nous avons perçue, s'alignent, juxtaposés, trois *cranium* d'adultes. Les orientations des *cranium* varient (est ou ouest, posés sur la base ou sur le côté).

À première vue, on aurait tendance à voir, dans cette superposition, des dépôts successifs. Toutefois, malgré leur structuration verticale, la totalité de ces restes a très bien pu faire l'objet d'un dépôt simultané. En effet, l'enduit ne signe pas forcément une séparation dans le temps, il peut avoir été étalé simplement pour structurer l'ensemble et maintenir les crânes.

#### *Sépulture collective 673*

Cette sépulture se situe contre l'inhumation 672, au sud-ouest. Elle rassemble les dépôts d'un jeune adulte et de deux très jeunes enfants, prenant place sur un lit de cendres indurées et de petits blocs de basalte. Le jeune adulte et l'un des enfants ont été inhumés simultanément. Le colmatage progressif de la sépulture a préservé alors leurs connections anatomiques. Tous deux sont orientés est-ouest, en position fléchie. La nuque du jeune adulte est surélevée par une motte d'argile qui l'enserme. La tête de l'enfant est redressée, le crâne apparaît par sa face supérieure, ce qui implique un effet de contrainte, produit probablement par la paroi de la fosse. Superposé au jeune adulte, le deuxième sujet immature en est séparé par une couche de sédiment, et ses os sont désorganisés.

#### *Sépulture multiple 675*

Un mètre plus au sud-est, cette sépulture est très perturbée. Au départ, un adulte semble avoir été posé sur un lit végétal. Par la suite, une réouverture a perturbé le squelette au niveau du thorax, alors que les avant-bras restaient en connexion, mains jointes juxtaposées. Les membres inférieurs, fléchis, sont superposés. Un troisième tibia atteste la présence d'un autre adulte. Enfin, un dépôt secondaire d'ossements d'enfants (au moins deux individus) a provoqué un mélange avec les restes adultes du dépôt précédent. Il est à noter qu'aucun crâne ne figure dans ce groupe.

#### *Les sépultures individuelles primaires 540 et 496*

Ces deux sépultures ont été creusées successivement dans la masse de terre à bâtir, à 8 m à l'est de la sépulture 671. Elles sont perpendiculaires et se chevauchent partiellement, mais le creusement de la plus récente n'a nullement affecté les restes contenus dans la plus ancienne. Toutes deux sont recouvertes d'un sédiment gris, riche en charbons et en nodules carbonatés.

*Dans la sépulture 540, primaire individuelle (fig. 4 : 3), un sujet (540-1) en parfaite connexion anatomique, en position fléchie, est déposé sur le côté gauche (axe nord-est/sud-ouest). Le fond de la fosse est recouvert d'argile sur laquelle se superpose, au niveau du tronc et de la tête, un enduit jaune. Le crâne est écrasé. La mandibule comporte des molaires très abrasées en tranches obliques ainsi que des résorptions alvéolaires indiquant des chutes de dents *ante mortem*.*

*La sépulture 496* est une fosse évasée en cuvette qui épouse le corps d'un adulte posé sur le côté gauche en position fléchie, orienté nord-sud. Le coxal droit, à plat en connexion lâche, est pris dans une construction en terre jaune, évoquant un récipient. Le coxal gauche repose directement dessus. Le crâne est absent, la mandibule subsiste avec *atlas* et *axis*.

*La sépulture individuelle primaire en fosse 662 (fig. 4 : 2)*

C'est à 4 m de la sépulture 671, cette fois-ci vers l'ouest, que se trouve la sépulture en fosse la plus profonde de l'état II de l'aire. Elle est individuelle, primaire. Très étroite, elle contient un adulte orienté sud-nord, la face à l'ouest, en position fléchie sur le côté gauche. La base de la fosse est enduite par une couche blanche, mêlée de cendres et de charbons. S'y superpose une couche argileuse épaisse, déposée humide mais par la suite rubéfiée par endroits. Sous le crâne, des phytholythes pourraient signaler la présence d'un « oreiller funéraire ». Dans le remplissage, des blocs de basalte s'intercalent parfois entre les os. Les connexions sont bien préservées, particulièrement remarquables au niveau des mains et des pieds. Sur cet individu robuste, on observe des insertions musculaires très développées, notamment sur l'humérus. Il pourrait s'agir de marqueurs d'activité. De plus, les dents sont très abrasées. Enfin, les premières observations des coxaux<sup>18</sup> signalent une forme masculine.

*Sépulture collective 569. Un groupe particulier de défunts ? (fig. 5)*

Cet ensemble funéraire couvre un espace de près de 6 m<sup>2</sup> (**fig. 5 : 1**), à peine creusé dans une zone en pente nord-sud. On peut considérer qu'il se compose d'un groupe central (un individu complet et des crânes : **fig. 5 : 2 et 3**) entouré de cinq sépultures d'enfants (**fig. 5 : 8**). Le groupe central a été posé sur un sol lissé, enduit de blanc, selon l'habitude attestée à la phase ancienne. Élément nouveau en revanche : un foyer a été construit près du crâne du sujet principal et utilisé à plusieurs reprises, comme l'indique la superposition d'une forte concentration de charbon, d'argile, puis de blocs de basalte et de cendres (**fig. 5 : 3**).

Autour de ce groupe se superposent de fines couches de sédiment alternées avec des lits de végétaux, recouvertes par un enduit d'argile jaune (avec chaux ?). Cet enduit était peint : des traces diffuses de peinture rouge sont encore visibles ainsi qu'un motif circulaire rouge (**fig. 5 : 7**). Sur cet ensemble lité ont été trouvés de nombreux os de petits poissons dont la présence ne peut être fortuite. Les sépultures d'enfants sont posées sur ces litages, au nord et à l'est du groupe principal. Elles lui sont donc postérieures. On peut en dire autant de deux foyers qui sont construits à proximité du groupe principal vers le nord-ouest. Divers éléments y ont été brûlés, notamment plusieurs dépôts successifs de petits contenants en matière végétale dont la structure n'est pas assez nette pour parler de « paniers ». Ces foyers contenaient aussi des ossements d'animaux et des figurines, dont une statuette féminine en terre (**fig. 5 : 5, 6**). Il est difficile de ne pas proposer qu'ils aient servi à déposer et à brûler des offrandes.

La structure, les aménagements et les signes d'activités d'ordre rituel perceptibles dans cet ensemble sont les plus complexes que nous ayons rencontrés dans l'aire funéraire. Voyons à présent pour qui celui-ci a été conçu.

Le groupe central peut être considéré comme une sépulture multiple en soi. Le dépôt primaire d'un adulte (569-1) y est directement accompagné par celui de trois *cranium* (**fig. 5 : 2, 3**). L'adulte 569-1 est déposé sur une couche d'argile épaisse, encore plastique, dans laquelle il s'enfonce assez pour être maintenu (en l'absence de fosse). Les connexions sont bien préservées dans l'ensemble. Il est orienté sud-nord, la face vers l'ouest, posé sur son côté gauche en position fléchie pour les membres supérieurs et hyper-fléchie pour les membres inférieurs. Les mains sont ramenées au niveau du crâne, en léger

18. Méthode morphoscopique, cf. BRUZEK 2002.

décalage. Le crâne repose sur un amas de fibres végétales très fines, formant une sorte de coussin. Cet aménagement a provoqué un léger affaissement au niveau des cervicales, toujours en connexion. Plusieurs observations ont été faites sur les dents (**fig. 3 : 4**) : une alvéole est résorbée et une incisive usée jusqu'à la racine. L'état de l'incisive peut s'expliquer par la présence possible d'une dent lactéale persistante, mais on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un marqueur d'activité. En outre, les dents du maxillaire présentent des usures considérables.

Les trois *cranium* déposés sur cet adulte, au niveau du thorax, sont orientés soit vers l'est soit vers le nord (**fig. 3 : 3**). Cette partie de l'individu a été recouverte d'une couche d'argile qui assure leur équilibre. Sur l'argile, un lit de végétaux carbonisés se détecte latéralement vers l'ouest. Enfin, l'ensemble est recouvert par de l'argile jaune.

Les cinq sépultures individuelles d'individus immatures (586, 594, 599, 569 b, 570) se composent de quatre inhumations primaires (586, 594, 569b, 570). Elles se placent en périphérie du groupe central, sur la préparation complexe, avec peinture, décrite supra. Ils sont tous recouverts par une couche de chaux (?) et d'argile. Leur orientation est variable : sud-nord, est-ouest, ouest-est. Ils sont inhumés sur le ventre ou sur le côté gauche. Un seul sujet a son crâne intact, les autres sont acéphales (**fig. 5 : 8**). Quatre de ces sépultures se trouvant à proximité d'une fosse, on ne peut être assuré du prélèvement volontaire du crâne que dans un cas.

Si nous essayons d'interpréter ce qui vient d'être décrit, il nous semble que nous avons là une sépulture dont la structure peut être assimilée à une « mise en scène » complexe et entretenue, évolutive et durable. Elle a connu au moins deux temps. Celui du dépôt du groupe principal, déjà complexe en soi, avec son foyer associé. Puis celui, préparé par des litages d'argile et de végétaux, enduit et peint, de l'inhumation de plusieurs jeunes enfants posés sur cet aménagement et accompagnés par la construction de plusieurs nouveaux foyers. Ceux-ci servent alors à des dépôts d'offrandes qui sont brûlées. On peut proposer que cette sépulture ait joué, lors de l'état II, un rôle central, comparable à celui de la sépulture 671, aux crânes surmodelés.

Outre le fait que cet état II se distingue par la succession lenticulaire de dépôts calcinés noirs, on y décèle, pour la première fois, une volonté de signalisation et de délimitation de l'ensemble funéraire. Des petits foyers ronds, formés de blocs de basalte brûlés mêlés de charbons marquent la périphérie de l'aire comme celle de certaines sépultures. Ils signalent donc tantôt l'emplacement d'une tombe (en association avec des alignements de basalte), tantôt les limites de la zone. Certains, nous l'avons vu, peuvent avoir été le support d'actes assimilables à des offrandes, comme le suggère la présence d'ossements d'animaux ou de figurines. Voyons à présent quels sont les autres traits qui distinguent les deux phases de notre aire funéraire.

#### VARIATIONS, CHANGEMENTS ET CONTINUITÉS

La synthèse que nous proposons ici est tout à fait préliminaire, la fouille de l'aire funéraire n'étant pas terminée et les données de terrain encore loin d'avoir été exploitées. Après une analyse des attributs qu'il est déjà possible d'identifier, nous en avons retenu un nombre limité pour les soumettre à un test simple de présence/absence dans chacun des deux états.

#### *Préparation et signalisation du lieu funéraire*

Pour l'état initial I, la préparation consiste en un léger creusement global, suivi de l'étalement d'un enduit blanc sur toute la surface prévue pour les inhumations. On peut aussi avancer que le lieu est « consacré » par un acte fondateur qui consiste à déposer, dans une petite cuvette aménagée, quatre crânes surmodelés. Toutes les sépultures correspondant à cet état se creusent dans cet enduit de préparation.

L'état II du cimetière est inauguré par l'apport d'une épaisse couche de terre. Nous ignorons si ce geste correspond à un arrêt momentané de l'utilisation du cimetière à cause de l'agrandissement du

village vers l'est ou à une interruption momentanée de son usage. Nous savons seulement que toutes les sépultures de l'état initial sont recouvertes par cet apport de terre et que cette couverture a pour conséquence directe de les rendre inaccessibles, ou tout au moins dissimulées. Mais une sépulture reste visible, celle aux crânes surmodelés ; elle n'est pas recouverte par cette couche, elle en émerge au contraire, comme nous le verrons.

D'autres types de couches de préparation, cette fois-ci strictement liés à un ensemble sépulcral donné, sont parfois disposés : litages blancs (chaux ?), lits de limon jaune, colorants rouges.

L'état II s'individualise aussi par des gestes multiples, répétés et complexes qui suivent les inhumations. Si trois sépultures (parmi les plus anciennes sans doute) sont intégralement englobées dans la masse de terre à bâtir rapportée, d'autres comportent, dans leur remplissage même, des éléments brûlés. Ce recours à la combustion s'amplifie et se précise ensuite. Des dépôts lenticulaires calcinés recouvrent sept sépultures au moins. D'amplitude variable, parfois entremêlés, ils peuvent avoir été étalés à l'occasion de nouvelles inhumations, ou lors de réouvertures de tombes. Aucun de ces dépôts ne couvre toute l'aire.

L'aire est alors bordée à l'ouest par des petits foyers disposés en un arc de cercle d'orientation nord-ouest/sud-ouest, dont la fonction est double. Allumés, ils pouvaient signaler l'espace consacré aux morts. Mais on y trouve aussi des restes de faune et de petits objets, notamment des figurines, qu'on peut interpréter comme des offrandes. D'autres foyers de même type s'associent individuellement à certaines sépultures. C'est ainsi notamment que la sépulture aux crânes surmodelés, encore enrichie de nouvelles inhumations, est soigneusement recouverte d'un dôme de terre riche en restes végétaux calcinés et cernée par un muret et des foyers.

Les deux états de l'aire s'individualisent donc nettement par leur préparation et la signalisation du lieu qu'ils occupent.

### ***Implantation des inhumations : fosses, cuvettes, inhumations au sol ou surélevées***

Toutes les sépultures de l'état I sont en fosses, même si parfois il ne s'agit que d'excavations peu profondes. En revanche, les habitudes changent à l'état II. On y trouve des fosses (surtout sans doute au début) mais également des morts posés sur un sol préparé, à peine creusé. Nous avons vu que ces défunts étaient ensuite recouverts par un monticule de terre où dominent les restes brûlés. L'aspect intriqué des dépôts lenticulaires brûlés qui composent ces monticules pourrait indiquer de fréquentes manipulations d'amplitude diverse, souvent renouvelées.

Enfin la taille des sépultures est variable et bien évidemment en rapport avec le nombre d'individus inhumés. On retrouve aussi bien de grandes sépultures collectives que de petites sépultures individuelles dans les deux phases.

### ***L'orientation et la position des morts***

Quel que soit le type de sépulture, on doit s'interroger d'abord sur l'orientation et la position des morts. Elles correspondent toutes les deux, et de façon indissociable, à des gestes conscients dont la variabilité ou la régularité peuvent donner des indications sur le poids des règles imposées par le groupe. L'une comme l'autre étaient chargées de sens, mais nous ne nous hasarderons pas encore ici à des interprétations les concernant.

La position des individus de l'aire est, de façon très majoritaire, fléchie. Les membres sont même parfois en position hyper-fléchie. Les mains parfois jointes sont proches du visage. Les corps sont posés sur le côté gauche.

L'orientation suit presque toujours un axe majeur est-ouest, la tête à l'est. Elle est aussi parfois axée nord-est/sud-ouest. Il y a donc ici un choix assez systématique pour que l'on puisse penser qu'un code existe, qui franchit les états successifs de l'aire funéraire.

Si, dans certaines sépultures, l'orientation est sud-nord, la tête au sud, on constate qu'il s'agit de contextes tout à fait particuliers. C'est le cas par exemple de la sépulture exceptionnelle 569 (état II), dont le groupe central est entouré de cinq sépultures individuelles d'enfants en bas âge. L'individu en sépulture primaire y a été déposé, orienté sud-nord, avec trois individus représentés par leurs *cranium*. L'orientation choisie pourrait, dans ce cas, avoir obéi à une logique interne, relative à la composition globale de cette sépulture multiple, de toute évidence pré-organisée dans le but d'associer des sujets matures et immatures.

Si l'on revient à l'organisation du groupe central de la sépulture 569, on peut avancer qu'il est lui-même organisé de façon centrée. C'est l'individu en position primaire qui reçoit, sur lui et autour de lui, le dépôt des crânes. Toujours dans l'état II, un autre exemple de cette structuration est attesté, celui de la sépulture 672 où sont regroupés simultanément un corps entier et sept crânes. Plusieurs individus, morts à différents moments, y ont donc été volontairement rassemblés.

### ***Le traitement du crâne***

*L'état I se caractérise par une manipulation des crânes de tous les individus (sauf un ?).*

La manipulation est évidente pour les quatre crânes surmodelés qui constituent un dépôt secondaire. Les plus anciens individus qui s'y superposent, en inhumation primaire, ont le crâne prélevé (671-1) ou seulement déplacé (671-3). On trouve bien un enfant complet (671-5), mais nous avons vu que sa position dans le temps restait floue. Les deux individus de la sépulture 519 ont aussi perdu leur crâne, qu'ils soient en situation primaire (519-1) ou en état de réduction (519-2), comme d'ailleurs l'individu de la sépulture 559. Dans la sépulture 544, les deux individus inhumés en premier ont leurs crânes déplacés, alors que le troisième est réellement acéphale. Tous les gestes qui correspondent à ces manipulations sont volontaires et chargés de sens. On ne peut pas en dire autant du crâne, en torsion forcée vers le bas, de l'individu 555, dont l'enfoncement fait penser plutôt à un geste imposé par l'exiguïté de la fosse.

*On trouve en revanche des cas variés et complexes lors de l'état II.*

*Dans cinq sépultures, le crâne n'a pas été touché.* C'est d'abord le cas pour trois sépultures individuelles primaires. L'adolescent 674 est inhumé seul dans une fosse. L'adulte 662, déposé dans une fosse profonde, est seul lui aussi, tout comme l'adulte de la fosse 540. Dans deux cas, la sépulture n'est pas individuelle. L'adolescent 671-6 est le dernier inhumé de la sépulture collective aux crânes surmodelés ; non seulement il a son crâne, mais celui-ci est comme valorisé par un collier. Dans la sépulture 673 enfin, il y a un adulte dont la tête repose sur un coussin et deux enfants dont le crâne est également présent.

*Dans cinq sépultures, les crânes sont tous prélevés.* Il s'agit parfois d'une inhumation primaire individuelle. C'est le cas de l'adulte 496 (dont on note que la mandibule est présente). C'est aussi le cas sans doute de l'adulte 534. Nous ne nous avancerons pas enfin au sujet de la sépulture 676 où le squelette est trop peu représenté pour raisonner sur l'absence de crâne. Les crânes sont aussi prélevés dans des sépultures plurielles. Ainsi, on ne trouve aucun crâne dans la sépulture 675, à la fois primaire et secondaire. Ni dans la sépulture 500, où trois individus (dont un en inhumation primaire) sont associés.

*Enfin, des dépôts de crânes s'associent à des dépôts primaires dans trois cas.* Le premier, et le plus simple, est celui de la sépulture 509, où un adulte en inhumation primaire acéphale (la mandibule est présente quoique déplacée) est accompagné d'un crâne d'enfant et de quelques os d'immature. Les deux autres cas sont beaucoup plus complexes et ont plusieurs caractères communs, notamment leur structuration centrée. C'est le cas de la sépulture collective 672 qui compte neuf individus : un adulte acéphale, un immature en inhumation primaire et sept *cranium* posés autour et au-dessus de l'adulte ; nous avons vu que tous ces restes avaient sans doute été déposés en même temps. C'est le cas, bien plus complexe encore, de la sépulture collective 569 dont le groupe central a la même structure que la

sépulture 672, mais où l'individu qui reçoit les trois crânes sur son thorax a conservé le sien ; autour de lui, on s'en souvient, sont déposés en inhumations individuelles, cinq très jeunes enfants, tous acéphales sauf un.

Les manipulations de crânes (du déplacement interne au prélèvement) semblent bien dominer tout au long du fonctionnement de cette aire funéraire. Quant aux squelettes acéphales, ils peuvent avoir conservé leurs mandibules qu'on retrouve *in situ*, au niveau de la tête, ou déplacées. Cette information complémentaire nous renseigne d'abord sur le moment du prélèvement, qui semble en général avoir été tardif. À la lumière du nombre de mandibules isolées, on peut aussi avancer qu'il n'était pas considéré comme important que cette partie du crâne soit présentée avec lui lorsqu'il était prélevé. On notera à ce propos que l'association est, au contraire, soigneusement préservée dans le cas des crânes surmodelés.

### ***Protection et « confort » des corps (coussins, tapis, linceuls, etc.) : L'utilisation des végétaux***

L'analyse des sépultures présentant des dispositifs végétaux identifiables destinés à supporter le mort, à le recouvrir ou à l'entourer, fait apparaître d'emblée des différences dans le temps. Dans l'état I, on trouve ce type d'aménagement dans toutes les sépultures sauf une (559). Pour l'état II, c'est l'inverse, deux sépultures seulement en comportent (509 et 569).

Ainsi l'individu placé directement sur les crânes surmodelés (671-1) est recouvert de quelques roseaux. Dans une tombe (519), les individus ont été posés sur des lits de roseaux enduits de chaux (?), dans une autre ils sont recouverts par ce même aménagement (544). S'y ajoute dans un cas (544-2) l'éventualité d'un linceul qui pourrait avoir favorisé le maintien latéral du corps, en l'enserrant étroitement. Dans une autre sépulture (555), on décèle de fines traces blanches au-dessus de l'individu : celles-ci pourraient révéler là aussi l'existence d'un linceul ou bien d'un vêtement.

Pour l'état II, la sépulture 509 présente une double utilisation de végétaux. Le corps a été posé sur une grande vannerie circulaire plate (paillon spiralé) enduite d'argile. Il a aussi été recouvert par des roseaux dont le fantôme siliceux (phytholythes) est net en plusieurs endroits. Enfin, la sépulture 569 présente des végétaux non organisés, posés sous l'argile enduite et peinte qui soutenait l'individu central de cette inhumation complexe. Il y a aussi deux attestations d'oreillers funéraires (662 et 569) qui soulèvent et maintiennent la nuque d'individus dont le crâne a été préservé *in situ*. On connaissait la pratique de l'oreiller funéraire dans les niveaux de l'horizon PPNB ancien et, dans ceux du PPNB moyen de Tell Aswad<sup>19</sup>, c'est lors de l'état récent du cimetière qu'on le voit réapparaître (dernier individu de l'ensemble 671, sépultures 569 et 662).

Mais l'absence de végétaux sous ou sur les morts ne veut pas forcément dire qu'il n'y ait pas eu d'aménagement funéraire. Dans l'état II, on a ainsi à plusieurs reprises des lits d'argile qui sont étendus avant le dépôt des corps : sol d'argile fine (500), enduit jaune (540), enduit blanc (662), ou encore couches d'argile et enduits blancs à la fois sous et sur les corps (569).

### ***Le mobilier funéraire***

*L'association des objets usuels et des morts* pose parfois problème. Nous n'avons retenu que les cas où le dépôt est explicitement volontaire. Nous avons écarté les objets dont la situation était ambiguë, le remplissage des tombes pouvant parfois contenir des artefacts divers.

Dans l'état I, le seul objet associé à un mort est une flèche en silex (559) dont l'emplacement, nous l'avons vu, fait plus référence à « l'arme du crime ou de l'accident » qu'au dépôt funéraire. Plusieurs sépultures de l'état II au contraire comprennent des objets qui semblent avoir été déposés : poignard en silex et figurine animale en terre (676), pointe de flèche cassée avec vertèbres de gazelle (509), figurine

19. STORDEUR & KHAWAM, en préparation.

peut-être déposée sur un petit foyer comportant de la faune (500). Une figurine animale cassée repose sur le crâne isolé d'un enfant de la sépulture 672. Quant à l'ensemble sépulcral exceptionnel 569, il comprend des dépôts de faune : concentration d'os de poissons dans des récipients brûlés, et des dépôts concentrés sur les petits foyers indicateurs : faune, figurines animales, statuette féminine en terre.

*Les morts parés.* Deux sépultures seulement de l'état I comportent de beaux éléments : un coquillage (grande *Neritidae*) et une pendeloque en pierre en crochet (544) ou encore trois murex percés proches des mains (519). Dans l'état II, les attestations restent rares. On trouve une perle dans la sépulture 500 et un cauri associé à l'individu 1 de la sépulture 509. Un document correspond au contexte particulier de la tombe 671 (aux crânes surmodelés), celui du jeune individu dont le collier composé de 34 perles en pierre blanche tendre intactes et d'une perle en pierre verte brisée était encore en place. De façon générale, les dépôts funéraires sont donc rares.

### CONCLUSION

Ce document est présenté ici avant que les analyses définitives aient été achevées. Nous souhaitons offrir à H. de Contenson le « meilleur de Tell Aswad » : nous l'avons fait alors que l'œuvre était inachevée. Il ne faut donc surtout pas conclure. Nous préférons pour l'heure poser des questions qui nous paraissent essentielles, en sélectionnant celles qui se nourrissent déjà des indications recueillies lors de cette première analyse.

*Peut-on avoir une idée de la fonction sociale de cette aire funéraire ?* Ce qu'on peut déjà dire, c'est que le lieu est **choisi** par la communauté ou, compte tenu du nombre de sépultures, par une fraction de celle-ci, pour y rassembler ses morts<sup>20</sup>. Ce lieu est aussi délimité par un creusement, **préparé** collectivement et en quelque sorte **consacré** par la disposition d'un enduit blanc et le dépôt de quatre crânes surmodelés. De quelle fraction de la communauté s'agirait-il ? On peut poser dès à présent que l'un des problèmes qu'il nous faudra résoudre, par les analyses biologiques notamment, sera celui de la parenté. Il nous paraît important d'orienter notre questionnement futur vers la mise en lumière éventuelle de « l'atome de parenté » qui, pour Cl. Lévi-Strauss, rassemble par des liens de filiation, de consanguinité et d'alliances un certain nombre d'individus<sup>21</sup>. Nous n'échapperons pas non plus à l'élucidation du traitement différentiel des morts et à la question des inégalités. S'il est déjà évident que les morts rassemblés dans cette aire sont traités de façon très variée (sans compter ceux qui n'y sont pas), il sera difficile de trouver des réponses à cette question pourtant fondamentale. Même s'il est évident que les crânes surmodelés sont ceux d'individus particuliers, comment savoir (sauf à reproduire ce que l'ethnographie suggère, et qui a été si souvent répété, y compris par nous) quel fut vraiment le (ou les) critère(s) qui a déterminé ce traitement ? Nous nous attèlerons, pour réellement renouveler le débat, à un questionnement et à des analyses aussi ouverts et diversifiés que possible.

*Cette aire est-elle structurée ?* L'emplacement des sépultures est organisé, il semble bien suivre des règles qu'il nous reste à préciser. D'ores et déjà, on constate que la sépulture, circonscrite par un muret, où sont déposés les crânes surmodelés polarise une certaine attraction. Celle-ci est très concentrée lors de l'état initial (**fig. 1 : 1**). On y voit toutes les nouvelles sépultures se serrer autour de ce « centre », en même temps que de nouveaux défunts sont posés sur les crânes surmodelés eux-mêmes. L'attraction se dilue lors de l'état II lorsque, l'aire s'agrandissant, les sépultures à présent plus nombreuses s'en éloignent (**fig. 1 : 2**). Mais elle persiste, ne serait-ce que parce que cette « sépulture phare » émerge à présent de l'aire telle une petite éminence entourée de blocs de basalte formant muret. Toute la zone est alors marquée par la coloration noire que lui donnent des apports de terre riche en restes carbonisés qui y sont régulièrement déversés et par la disposition, en arc de cercle, de foyers qui la signalent.

20. Il nous semble qu'il est difficile de penser que ce cimetière soit celui de tout le village. Il ne pourrait concerner qu'un quartier. La morphologie du sommet du tell suggère d'ailleurs une implantation villageoise composite : elle montre plusieurs monticules séparés par des creux.

21. LÉVI-STRAUSS 1973, p. 105.

*Y a-t-il une organisation interne des sépultures et que peut-on déjà y lire ?* Dans l'ensemble, l'orientation des corps est régulière (est-ouest), la position fléchie presque systématique. Les sépultures plurielles montrent une organisation précise. Les gestes qu'on essaie de reconstituer à travers les postures, les objets, les manques et les ajouts sont multiples, échelonnés dans le temps et parfois prémédités. Ce dernier caractère peut se déduire par exemple de la grandeur d'une fosse qui, au départ, ne reçoit qu'un individu, mais qui en rassemblera plusieurs en fin d'utilisation.

*Mais quelle est la logique qui guide les regroupements dans les sépultures plurielles et pourquoi certains individus sont-ils seuls ?* Une première question s'impose : les sépultures individuelles primaires sont-elles provisoires ? Les individus qui y reposent ont presque toujours gardé leur crâne. Sachant qu'enterrer un mort et le laisser tel quel, sans toucher à son crâne, est le comportement le plus rarement observé, on peut en effet se poser la question.

La plupart du temps, les tombes réunissent plusieurs individus. Ceux-ci sont parfois inhumés en même temps. Mais leur décès n'a pas forcément été simultané. Des individus morts à divers moments, peut-être à distance les uns des autres, sont donc réunis. Des assemblages élaborés de corps intacts, de squelettes réduits, d'os dispersés, de crânes, sont ainsi retrouvés. Tout ceci implique des réouvertures de tombes et des manipulations fréquentes, nous en avons des témoins très explicites. Il importera de décomposer toutes les combinaisons attestées pour essayer d'atteindre le sens de ces rassemblements.

Mais réouvertures et manipulations concernent aussi des sépultures où les inhumations se succèdent. Certaines, à ce titre, apparaissent comme de véritables caveaux, prévus pour durer et recevoir un nombre élevé d'individus. Là aussi, l'organisation ne peut qu'être révélatrice, non seulement des pratiques funéraires mais des structures sociales et des traditions qu'elles sous-tendent. Toutes les observations possibles devront être réunies et sollicitées en espérant qu'elles seront éclairantes.

*Les aménagements et le mobilier sont-ils révélateurs du statut social ?* Rien ne peut être avancé tant que le sexe et l'âge des inhumés n'est pas déterminé. Mais l'on peut déjà considérer les données de façon globale et en déduire que le soin apporté aux morts est élevé. En témoigne une large utilisation des végétaux, roseaux en général, qui sont disposés sous, sur, autour des morts. Ils sont agencés en nattes ou simplement posés, ils sont parfois enduits de chaux (?). Des « coussins funéraires » soutiennent les têtes quand celles-ci ne sont pas destinées à être déplacées. Enfin, des tissus habillent les morts sous forme de linceuls, peut-être aussi de vêtements. En revanche, le mobilier est rare et, hormis un collier entier parant le dernier individu inhumé dans la sépulture aux crânes surmodelés, reste assez peu parlant pour le moment.

Ainsi sont posées nos premières questions. Elles s'adressent à une aire funéraire qui est un lieu d'inhumation aussi bien qu'un lieu d'intense activité où vivants et morts se retrouvent. Cette aire recèle une mine de signes qui dépassent le seul domaine des pratiques funéraires. Nous ne pouvons qu'espérer que l'enregistrement aura été assez précis, que les analyses seront assez fructueuses, pour fournir une base réelle, utilisable pour des interprétations que nous tenons à garder reliées, de façon solide, aux faits eux-mêmes <sup>22</sup>.

22. La charge en reviendra principalement à l'une de nous (R. Khawam) dans le cadre de sa thèse. Nous tenons à remercier ici M. Molist et J. Anfruns qui ont fait une lecture critique très utile de ce texte, ainsi que Fr. Valla qui nous a aidés à garder raison avant de lancer, de façon trop prématurée, des interprétations bien tentantes (voir aussi Fr. Valla dans ce volume).

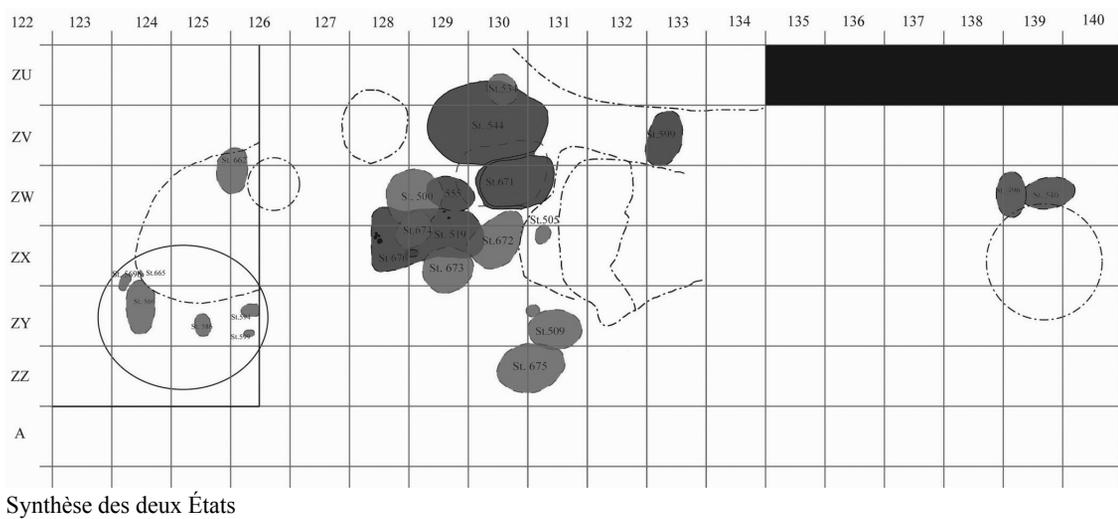
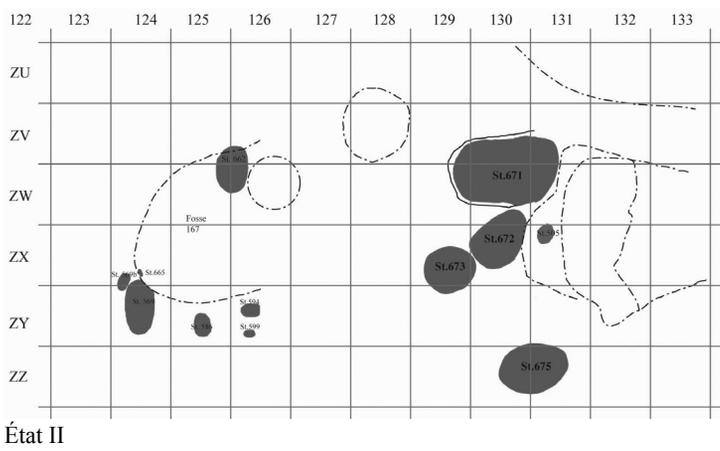
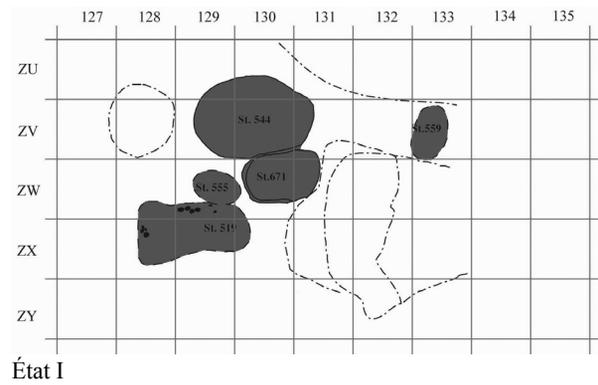
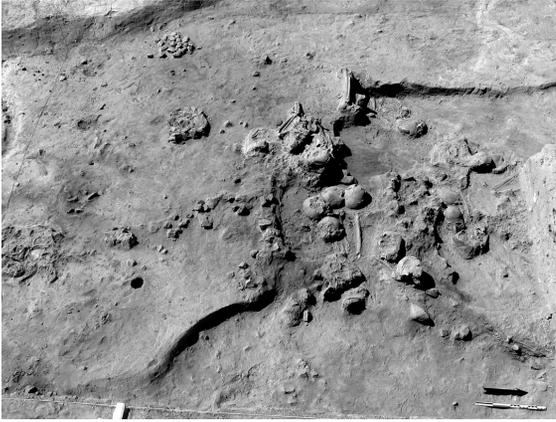


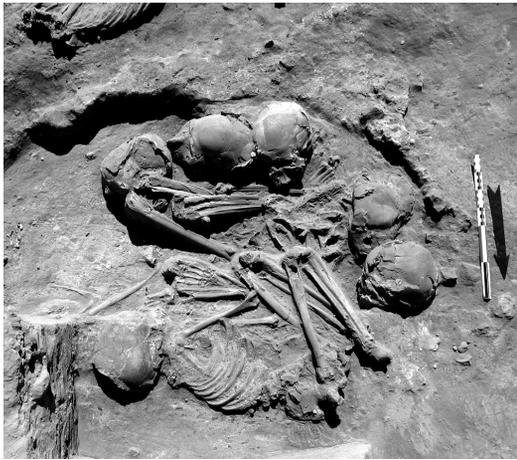
Figure 1 : plan simplifié de l'aire et coupe théorique.



1



2



3



4



5



6

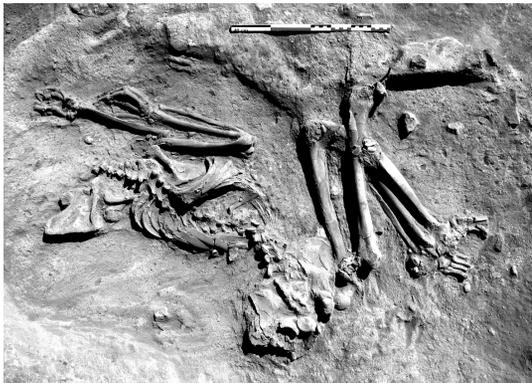
Figure 2 : l'aire funéraire (1) et la sépulture 671 aux crânes surmodelés (2 à 6).



1



2



3



4



5



6

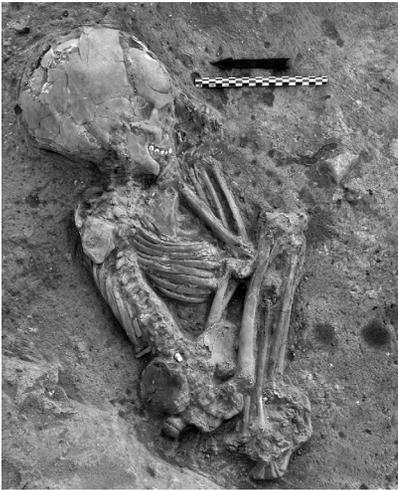


7

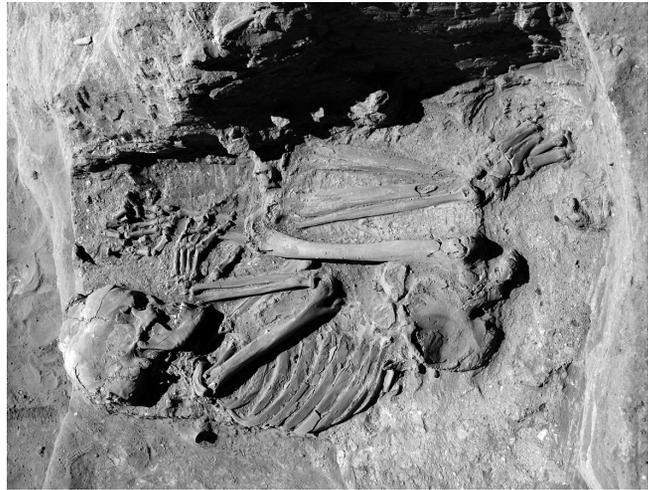


8

Figure 3 : sépultures de l'État I.



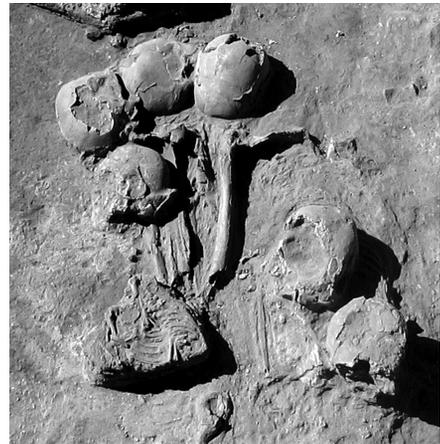
1



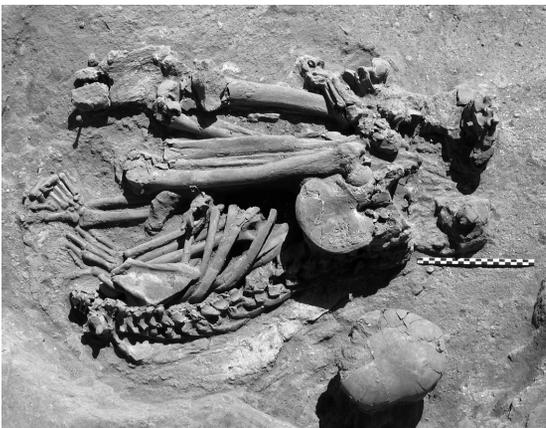
2



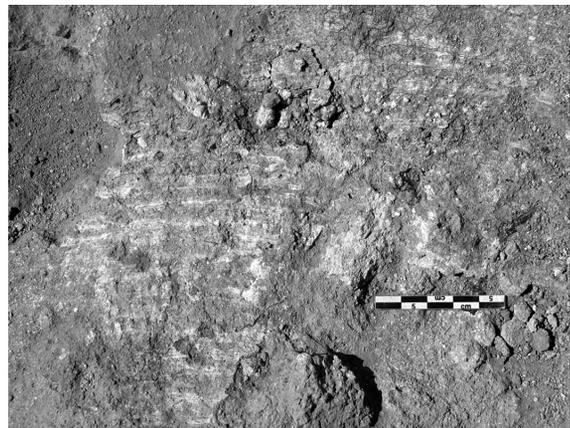
3



4

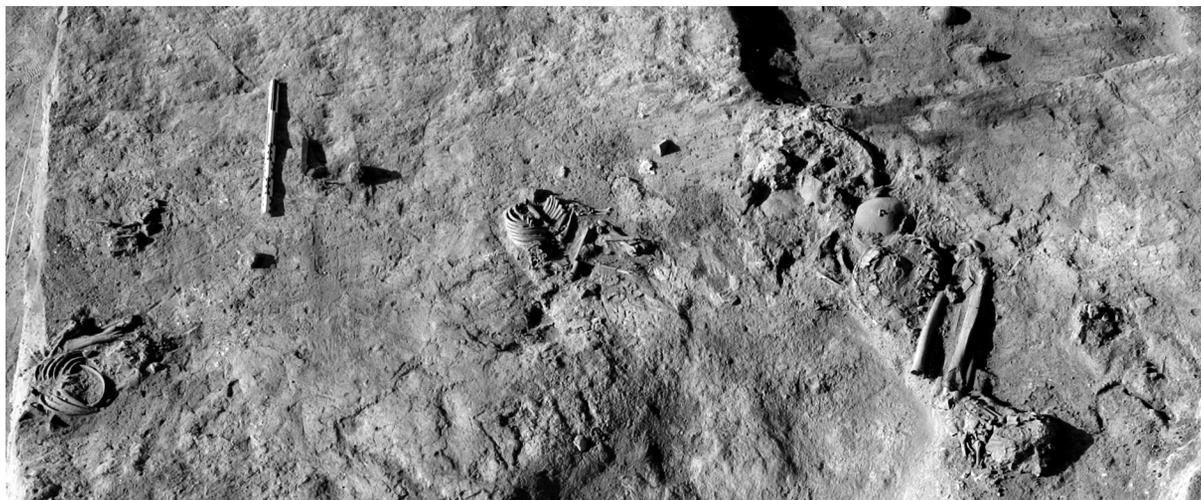


5



6

Figure 4 : sépultures de l'État II.



1



2



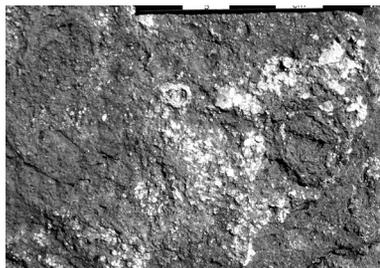
3



4



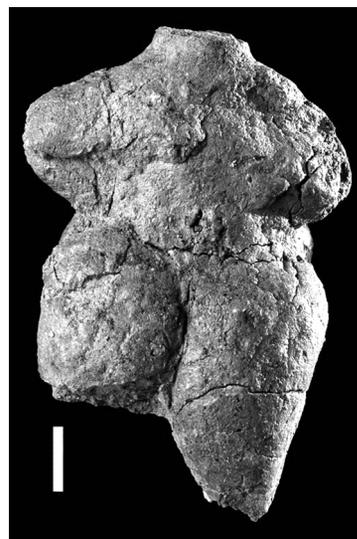
5



7



8



6

Figure 5 : l'ensemble funéraire 569, État II.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUZEK (J.)  
2002 « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, p. 157-168.
- DUDAY (H.), P. COURTAUD, E. CRUBEZY, P. SELIER & A.-M. TILLIER  
1990 « L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, t. 2, n° 3-4, p. 29-50.
- DUDAY (H.)  
2005 « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », dans O. DUTOUR, J.-J. HUBLIN & B. VANDERMEERSCH, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, p. 153-207.
- LÉVI-STRAUSS (Cl.)  
1973 (1996) « Réflexions sur l'atome de parenté », *L'Anthropologie structurale II*, Paris, Plon (Agora).
- STORDEUR (D.)  
2003a « Tell Aswad. Résultats préliminaires des campagnes 2001 et 2002 », *Neo Lithics*, 1/03, p. 7-15.
- 2003b « Des crânes surmodélés à Tell Aswad de Damascène. (PPNB - Syrie) », *Paléorient*, CNRS Éditions, 29/2, p. 109-116.
- STORDEUR (D), Fr. ABBÈS, D. HELMER, B. JAMMOUS & G. WILLCOX  
Sous presse « Reprise des fouilles à Tell Aswad de Damascène. Résultats préliminaires », *Troisième Congrès International sur l'Archéologie du Proche-Orient Ancien (3 ICAANE)*, Paris, avril 2002.
- STORDEUR (D.) & R. KHAWAM  
En préparation « Une place pour les morts dans les maisons de Tell Aswad (Syrie). Horizon PPNB ancien et PPNB moyen », *Fifth International Congress on Archaeology for the Ancient Near East (Madrid, 3-8 avril 2006) (5 ICAANE)*, Workshop "Houses for the living and a place for the dead".